

Avis d'information au public

Enquête de terrain relative au recensement des points d'eau privés

Projet de Ligne Nouvelle Bordeaux-Toulouse

Dans le cadre de la phase d'études détaillées du projet de la ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse, le bureau d'études ANTEA GROUP a été mandaté par la SNCF Réseau pour réaliser un **inventaire des points d'eau privés** dans l'objectif de recenser l'ensemble des usages et de déterminer les éventuels enjeux. La lettre de mandatement de la SNCF ainsi que l'arrêté préfectoral portant autorisation l'accès aux propriétés privées dans le cadre des études de terrain sont communiqués ci-joint.

Notre mission est d'identifier tous les puits, forages, sources et prises d'eau superficielles (cours d'eau, lac, étang) dans la bande DUP qui correspond à une bande de 250 m de part et d'autre du tracé envisagé de la future LGV. La carte ci-jointe indique le territoire de votre commune concernée par le projet.

Au cours des semaines à venir, nos agents interviendront sur le territoire de votre commune afin de recenser les points d'eau situés dans la bande DUP.

Après accord préalable du propriétaire ou de son représentant à l'entrée de la propriété privée, ils seront amenés à visiter les ouvrages identifiés afin de :

- localiser précisément le point d'eau à l'aide d'un GPS,
- effectuer une mesure du niveau d'eau,
- recueillir les informations nécessaires à la caractérisation de l'ouvrage, de ses usages et des éventuels enjeux associés.

Aucune intervention ne sera réalisée en cas de refus d'accès ou en l'absence d'un interlocuteur habilité à autoriser l'entrée sur la propriété privée.

Nous vous remercions par avance de l'accueil réservé à nos équipes et de votre concours au bon déroulement de cette enquête de terrain.